

LANDRY, PIERRE. *Contes, légendes et récits de la Côte-du-Sud. Notre-Dame-des-Neiges*, Éditions Trois-Pistoles, « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs », 2014, xxvi-658-[1] p. ISBN 978-2-89583-283-6

Aurélien Boivin

Volume 14, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boivin, A. (2016). Compte rendu de [LANDRY, PIERRE. *Contes, légendes et récits de la Côte-du-Sud. Notre-Dame-des-Neiges*, Éditions Trois-Pistoles, « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs », 2014, xxvi-658-[1] p. ISBN 978-2-89583-283-6]. *Rabaska*, 14, 255-258. <https://doi.org/10.7202/1037478ar>

gera les premiers tout en nourrissant les attentes des seconds en établissant avec eux un dialogue fructueux. Quoique difficile en raison de ses analyses pénétrantes, je l'ai aimé parce que difficile et exigeant.

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

LANDRY, PIERRE. *Contes, légendes et récits de la Côte-du-Sud*. Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs », 2014, xxvi-658-[1] p. ISBN 978-2-89583-283-6.

Il était pour le moins étonnant que la Côte-du-Sud ne figure pas dans la collection « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs », qui fait la fierté des Éditions Trois-Pistoles et de son directeur Victor-Lévy Beaulieu. Cette lacune, Pierre Landry, ex-directeur du Musée du Bas-Saint-Laurent, à Rivière-du-Loup, l'a comblée en publiant *Contes, légendes et récits de la Côte-du-Sud*, une anthologie de près de 700 pages, richement illustrée, qui, il faut le dire d'emblée, rend justice à la richesse de la vie et de l'imaginaire des habitants de ce coin de pays, « l'un des premiers bassin de peuplement de l'Amérique française et de la Nouvelle-France ». Ces « ponts d'or », comme qualifie l'anthologiste, à la suite de Michel Lessard, les contes et les légendes qui se sont développés puis propagés à l'oral d'abord, à l'écrit ensuite, méritent certes plus que l'oubli dans lequel bon nombre étaient tombés. Landry leur redonne vie pour le plus grand plaisir des lecteurs et lectrices.

Toutefois, ceux-ci, peu familiers comme moi avec cette région, auraient sûrement aimé que l'anthologiste la délimite soigneusement, dans l'espace et dans le temps, dans son introduction, décevante, il faut le dire. Il leur faudra, comme je l'ai fait, se résigner à consulter d'autres documents pour découvrir que cette vaste région agricole et forestière, qui longe le Saint-Laurent, n'est pas la circonscription électorale qui englobe, depuis 1973, celles de Montmagny et de L'Islet et pourtant appelée Côte-du-Sud ; située aujourd'hui dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, elle regroupe trois municipalités rurales de comtés (MRC), soit Bellechasse, L'Islet et Montmagny. Mais la Côte-du-Sud, ici, c'est celle qui existait au milieu du XVII^e siècle et qui est beaucoup plus vaste que l'actuelle, car elle s'étendait depuis Beaumont jusqu'à Saint-André de Kamouraska, aux portes de Rivière-du-Loup, ville qui, aujourd'hui, comme Notre-Dame-du-Portage, fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

Autre reproche à l'auteur de cette introduction : l'absence de références culturelles de cette riche région comptant plusieurs manifestations importantes qui lui ont permis d'attirer l'attention et qui auraient mérité une mention.

Pensions, par exemple, à la Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, au Festival de l'oie blanche de Montmagny, à Sable et glace L'Islet, où se déroule le championnat international de sculpture sur sable, et à combien d'autres manifestations d'envergure, prouvant hors de tout doute la sociabilité de la communauté de la Côte-du-Sud. Ses habitants ont toujours aimé la fête. Et pourquoi ne pas avoir fait une petite place à certains peintres qui ont immortalisé cette région, au cours des ans, tel le grand Riopelle, qui a chanté avec ses pinceaux les oies de l'Île-aux-Grues ?

Si cette anthologie mérite le détour, c'est sûrement en raison de son contenu et de la façon dont a procédé Landry pour le faire connaître. Car le choix des textes n'a rien de décevant. Bien au contraire ! L'anthologiste, il faut le reconnaître, s'est soumis à une vaste recherche et a su attirer l'attention de son lectorat en les regroupant, non pas par sous-genres littéraires, mais selon les lieux ou municipalités où se déroulent les intrigues. C'est la première fois qu'on procède ainsi et il faut en savoir gré au responsable de ce 17^e titre de la collection. Ainsi les lecteurs n'ont pas à chercher longtemps pour découvrir les lieux privilégiés de chacun des textes retenus. Plusieurs de ces textes sont l'œuvre de grands écrivains qui ont marqué la littérature québécoise, d'abord au XIX^e siècle avec entre autres Aubert de Gaspé père (4 textes, dont « La Légende de Madame D'Haberville »), l'abbé Henri-Raymond Casgrain (2 textes, dont « Le Tableau de la Rivière-Ouelle »), Joseph-Charles Taché (2 textes extraits de ses *Forestiers et Voyageurs*, soit « Un compérage » et « Le Follet de la Mare-aux-bars »), Faucher de Saint-Maurice (« Le Baiser d'une morte » et « Le Père Michel »), Louis Fréchette (« Les Excommuniés », un poème incontournable, et deux récits des *Originaux et Détraqués*, « Drapeau » et son célèbre « Chouinard », qui s'arrête au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour distribuer le courrier aux pensionnaires et leur donner des renseignements sur leur famille. Les lecteurs seront heureux de retrouver la version en vers de la légende du curé sans tête ou du curé fantôme de P.-J.-O. Chauveau. À ces textes majeurs s'ajoutent, pour la section intitulée « Le territoire », en début de recueil, les noms du jésuite Paul Le Jeune, de M^{gr} de Saint-Vallier et de James MacPherson Lemoine.

Le XX^e siècle est représenté par des écrivains qui se sont eux aussi illustrés dans notre littérature, à commencer par l'abbé Camille Roy, dont on pourra lire « Vieilles Cloches, vieilles églises », un des beaux textes de ses *Propos canadiens*, qui a des affinités avec « Le Vieux Hangar ». On trouve encore les noms de Charles-Edmond Rouleau (5 textes provenant de son recueil *Légendes canadiennes*, dont « Le Docteur l'Indienne »), de Damase Potvin (« L'Île-aux-Grues », emprunté à son ouvrage *Le Saint-Laurent et ses îles*), du grand Jacques Ferron (3 textes d'abord publiés dans *Contes*, soit « Cadieux », « Mélie et le bœuf » et « Chronique de l'Anse Saint-Roch »), de Marie-Victorin

(« Le Rocher Panet », qui fait pendant à la « Légende du rocher Panet » de T. S. Jamnat, elle aussi reproduite), d'Eugène Achard (« L'Orignal de bois », qui met en scène un Bourgault, membre de la célèbre famille de sculpteurs), de Georges-Émile Marquis, « Marcher au catéchisme », coutume qui rappellera des souvenirs aux plus âgés, et de Madeleine Ouellette-Michalska, dont est reproduit un extrait de son touchant roman *L'Été de l'île de Grâce*.

On peut encore faire la découverte de textes souvent méconnus pour les non-spécialistes mais qui n'en sont pas moins intéressants. C'est le cas, par exemple, des deux textes de Gaétane de Montreuil qui annoncent déjà le féminisme, soit « Une maîtresse femme » et « Mademoiselle Théotis ». Dans la première, une femme forte venge la mort de sa meilleure amie en épousant son mari qu'elle ne met guère de temps à mettre à sa main. Dans la seconde, la Gerlot, une autre femme qui n'a pas froid aux yeux, arrache l'étole de vison d'un supposé diable venu les effrayer et menace de lui tordre le cou s'il ne déguerpit, lui laissant savoir, avant de le mettre à la porte, qu'il pourra toujours venir chercher son dû quand il aura lavé son visage et se sera repenti.

Comme moi, les lecteurs seront heureux de retrouver dans la section « L'Islet », quatre légendes de J.-E.-A. Cloutier, déjà parues, grâce à Marius Barbeau, dans *The Journal of American Folklore*, en 1920. L'une est une belle version de la « Légende du diable à la danse », qu'avait déjà mise à l'écrit Philippe Aubert de Gaspé, fils, mais que Landry a choisi de ne pas inclure dans son recueil parce qu'elle avait déjà été reproduite dans le recueil *Contes, légendes et récits de la région de Québec*, publié dans la même collection. L'anthologiste aurait dû l'inclure, car c'est la meilleure version littéraire de cette légende qui a été l'objet de plus de 500 versions comme nous l'a révélé Jean Du Berger, dans son ouvrage *Le Diable à la danse* (PUL, 2006). Une autre est consacrée au diable constructeur d'église, celle de L'Islet. Le démon déguisé sous les traits d'un cheval noir, a voulu, une fois débridé, empêcher le passage au curé qui portait le viatique à un paroissien malade. Mal lui en prit car, chassé par l'homme de Dieu, le diable s'enfuit en fendant en deux un immense rocher pour s'engouffrer en enfer. Plusieurs années plus tard, les paroissiens y ont élevé un monument pour contrer la vengeance du démon, responsable d'une foule de sortilèges (« Le Cheval diabolique et la caverne du Monument »). On trouve une autre version de cette légende, un peu plus loin dans le recueil, « Le Diable constructeur d'église à Saint-Germain », de Joseph-E. Moreau. Il est question de loup-garou, délivré, et de feu follet, dans la troisième (« Le Loup-garou et le feu-follet [*sic*] de Marcello »). « Le Compagnon silencieux » met en scène un fantôme revenu sur terre pour quémander des prières afin d'accéder au Paradis. On trouve encore un loup-garou et des feux follets, moins connus certes, mais tout aussi dangereux,

dans la section « Kamouraska », ce qui prouve que ces être surnaturels ont marqué l’imaginaire des habitants de la Côte-du-Sud, comme dans d’autres régions du Québec.

Ainsi que le révèle le choix de textes de Pierre Landry, la Côte-du-Sud a elle aussi contribué à enrichir l’imaginaire québécois et notre littérature. Plusieurs des meilleurs écrivains québécois y ont joué un rôle prépondérant. D’aucuns seront déçus de ne pas y retrouver, par exemple, une version de la plus importante et de la plus célèbre légende, celle de la Corriveau, cette femme originaire de Saint-Vallier, qui fut jugée sous le Régime militaire dans une langue qui n’était pas la sienne et qui fut condamnée à mort, à la suite d’un procès plus que rapide, et à être exposée dans une cage de fer à une croisée des chemins de la Pointe-de-Lévy. J’aurais personnellement préféré la version du jeune Aubert de Gaspé (le chapitre V de son roman *L’Influence d’un livre*) à celle du « Docteur l’Indienne », relativement au meurtre de Guillemette à Saint-Jean-Port-Joli, par une nuit sans lune... Il aurait été intéressant de retrouver « La Jongleuse » de l’abbé Casgrain, la seule légende véritable des trois textes de ses *Légendes canadiennes* (1861), car vraiment fondée sur la croyance populaire en la Jongleuse, une sorcière indienne, qui a coûté la vie à Madame Houel et qui a bien failli s’emparer de son fils.

La bibliographie, en fin de recueil, laisse à désirer. L’auteur aurait dû se donner pour tâche de retrouver la première publication de chacun des textes. En procédant comme il le fait et en retenant souvent un ouvrage réédité, les lecteurs peu familiers avec le corpus littéraire québécois seront enclins à penser que plusieurs de ces œuvres sont contemporaines ou presque. Il en est ainsi des *Anciens Canadiens* (édition de 1946 et non de 1863), d’*À la brunante* de Faucher de Saint-Maurice (1998 au lieu de 1874), des *Originaux et Détraqués* de Louis Fréchette (1972 au lieu de 1892), des *Forestiers et Voyageurs* de Joseph-Charles Taché (1946 au lieu de 1863), etc. À tout le moins, l’éditeur aurait dû insister pour ajouter la date de la première édition entre crochets carrés à la fin de la référence.

J’ai passé quelques belles heures à lire ce recueil de belle venue qui vient combler un grand vide dans notre histoire en rassemblant plus de soixante-dix textes, dont plusieurs avaient sombré dans un total oubli. Il faut savoir gré à Pierre Landry de les avoir remis en circulation.

AURÉLIEN BOIVIN
Professeur émérite, Université Laval